

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 21 juin 1994

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LE GROUPE INTERPARLEMENTAIRE CANADA-ÉTATS-UNIS

M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le rapport de la délégation canadienne qui a participé à la 35^e assemblée annuelle du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, qui s'est déroulée à Santa Fe, du 19 au 23 mai 1994.

Les ordres du jour de ces réunions sont toujours très longs et portent sur divers sujets. Les réunions dans ce cas-ci ne faisaient pas exception à cela, puisque nous avons discuté des questions économiques qui touchent les deux pays, de même que de questions internationales et transfrontières. D'autres réunions ont porté sur le régime de soins de santé en vigueur au Canada et sur le système que veulent instituer les États-Unis, ainsi que sur la situation politique dans les deux pays.

Les discussions, qui ont porté sur toute une gamme de sujets, ont grandement aidé les parlementaires canadiens et américains à mieux comprendre les dossiers qui intéressent nos deux pays. Qu'il s'agisse de bois d'oeuvre ou de blé dur, dont on parle beaucoup aujourd'hui, ces réunions nous ont permis d'exposer clairement la position du Canada et je suis très fier du travail accompli par notre délégation à ce chapitre.

En fait, un des principaux sujets abordés, et le ministre des Pêches en a fait mention hier, a été la question des lamproies. Nous savons tous que la prolifération des lamproies dans les Grands Lacs atteint des proportions épidémiques. À la suite des réunions tenues en mai, le Canada et les États-Unis ont augmenté les fonds qu'ils consacrent à la lutte contre la lamproie, de sorte que nous devrions être capables de contrôler ce parasite dans une certaine mesure et ainsi de protéger le secteur de la pêche dans les deux pays.

Par conséquent, les délégations canadienne et américaine ont convenu d'assurer le suivi des dossiers portant sur le blé dur, les questions transfrontières et autres points qui intéressent le Canada. C'est donc avec plaisir que je dépose ce rapport à la Chambre des communes.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

RESSOURCES NATURELLES

M. Robert D. Nault (Kenora—Rainy River): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le deuxième rapport du Comité permanent des ressources naturelles, qui s'intitule «Le Canada: Une nation forestière modèle en devenir». Ce rapport porte sur les méthodes d'exploitation forestière en vigueur au Canada.

• (1005)

J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier tous les membres du Comité permanent des ressources naturelles; ils ont travaillé très fort au cours des trois derniers mois pour produire un rapport fort détaillé sur l'état de nos forêts.

Le rapport contient quelque 17 recommandations sur la façon dont nous pouvons continuer de remplir notre rôle de nation forestière modèle. Il décrit également les mesures que nous devons prendre pour assurer une exploitation durable de la forêt et continuer de jouer un rôle de premier plan en tant que nation forestière.

Monsieur le Président, j'ai également l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles et sans amendement, le troisième rapport du Comité permanent des ressources naturelles sur le projet de loi C-25, Loi modifiant la Loi fédérale sur les hydrocarbures.

[Français]

M. René Canuel (Matapédia—Matane): Monsieur le Président, en tant que critique de l'opposition officielle en matière de ressources naturelles, j'ai assisté aux séances du Comité permanent avec mes collègues des circonscriptions d'Abitibi et d'Anjou—Rivière-des-Prairies. Après avoir entendu plusieurs témoins, nous avons vite constaté que le problème soulevé en comité était notamment provoqué par la mauvaise publicité faite en Europe sur les produits forestiers en provenance de la Colombie-Britannique.

Nous avons été très sensibles à l'importance de l'industrie forestière au Canada et au Québec, au problème de mise en marché internationale des produits de la forêt et à l'importance